

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS - Part C (ISIN : FR0000970949)

Fonds Commun de Placement (FCP) géré par MANDARINE GESTION

Nom de l'initiateur : Mandarinine Gestion

Site internet : www.mandarine-gestion.com/france/fr

Devise du produit : Euro

Contact : Appelez le +33 (01) 53 40 20 20 pour de plus amples informations

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Mandarinine Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Mandarinine Gestion est agréée en France sous le n° GP-08000008 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/01/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un fonds Commun de Placement de droit français.

Classification A.M.F : Actions internationales

Durée : L'OPC a été créé le 24 novembre 2000 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs : MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS (le « Fonds ») est un fonds nourricier de la classe d'actions TDA du Compartiment Maître Mandarinine Global Transition ("Compartiment Maître") de la SICAV de droit luxembourgeois Mandarinine Funds (ci-après la « SICAV »). A ce titre, le Fonds est investi à hauteur de 90% minimum et en permanence dans le Compartiment Maître et à titre accessoire en liquidités. La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle de son fonds maître en raison de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement du Compartiment Maître :

Le Compartiment Maître est un fonds d'actions internationales dont l'objectif est de réaliser une performance nette supérieure à MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (all countries world index) NR, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au travers d'un portefeuille diversifié composé d'actions d'entreprises, de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques, dont le modèle économique, les produits ou services répondent, selon l'analyse de la société de gestion, significativement et positivement aux défis de la transition énergétique et écologique.

La stratégie d'investissement repose sur une sélection d'actions d'entreprises impliquées dans des thématiques ou des secteurs d'activité liés au développement durable et à l'environnement et, plus spécifiquement, à la transition énergétique et écologique. Le Compartiment Maître cherchera, au travers d'une approche "croissance & qualité", à financer et à capter la dynamique de croissance des sociétés natives de la transition écologique, des fournisseurs de solutions ou des sociétés en transition vers une économie décarbonée.

Le Compartiment Maître sélectionnera les entreprises dont le modèle économique, les produits ou services et processus de production dans des domaines d'activité dits « Eco-Activités » contribuant significativement et positivement à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans ce cadre, l'actif du Compartiment Maître sera composé :

- à 50% minimum de l'actif net dans les entreprises de Type I - "Part Verte élevée" (celles réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités)
- à 50% maximum de l'actif net dans les entreprises de Type II - "Part Verte modérée" (celles réalisant de 10% à 50% exclu de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités)
- à 20% maximum de l'actif net dans les entreprises de Type III - "Diversification" (celles réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités).

Les sociétés dont les activités économiques appréciées comme contraires à la transition énergétique et écologique, ou actuellement controversées seront exclues. Le Compartiment Maître sera investi au minimum à hauteur de 80% de son actif net en actions cotées et de toute taille de capitalisation et de toutes zones géographiques dont pour une part appréciable dans des émetteurs des pays émergents (25% max de l'actif net).

Petites capitalisations : capitalisations boursières inférieures à 2,5 milliards d'euros au moment de l'investissement / Moyennes capitalisations : capitalisations boursières supérieures à 2,5 milliards d'euros et inférieures à 10 milliards d'euros au moment de l'investissement

Une large majorité des valeurs correspondant à la thématique du changement climatique étant des sociétés de petite ou moyenne capitalisation, le Compartiment pourra être constitué jusqu'à 100 % maximum de l'actif net d'entreprises de petite ou moyenne capitalisation. Le risque de change pourra atteindre 100% de l'actif net. Le Compartiment Maître pourra investir jusqu'à 10% de ses actifs nets dans des actions chinoises de catégorie A via Stock Connect et/ou des actions chinoises de catégorie B.

Indicateur de référence : MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (all countries world index) (dividendes réinvestis)

Affectation des revenus : Capitalisation

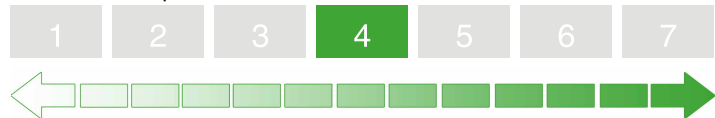
Investisseurs de détail visés : Le FCP est ouvert à tout souscripteur, à l'exception des US Persons.

Dépositaire : CACEIS Bank

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.mandarine-gestion.com/france/fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Mandarinine Gestion - 30 avenue Kléber - 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux

futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Souscription/rachat de l'OPCVM Maître : Les ordres de souscription, de remboursement et de conversion réceptionnés à Luxembourg avant 13h00 chaque jour bancaire ouvrable à Luxembourg.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur:

Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance.

Risque de liquidité : Il représente la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter afin de pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Garantie : Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 600 €	4 370 €
	Rendement annuel moyen	-44.00%	-15.26%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 530 €	9 810 €
	Rendement annuel moyen	-14.72%	-0.38%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 580 €	14 160 €
	Rendement annuel moyen	5.77%	7.20%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 250 €	17 970 €
	Rendement annuel moyen	42.47%	12.43%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2024 et décembre 2025, intermédiaire entre mai 2017 et mai 2022 et favorable entre octobre 2016 et octobre 2021.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Que se passe-t-il si Mandarinne Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	230 €	1 703 €
Incidence des coûts annuels (*)	2.30%	2.46% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9.66% avant déduction des coûts et de 7.20% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.30% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	230 Euro
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 Euro

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez CACEIS Bank avant 10h00 pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Ce Produit a recours à un mécanisme de plafonnement des rachats ou gates dont les dispositions sont définies dans son prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Mandarin Gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Mandarin Gestion : veuillez contacter la société Mandarin Gestion, par courriel (serviceclient@mandarine-gestion.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (à l'attention de la Conformité – Mandarin Gestion – 30 avenue Kléber - 75016 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société <https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/documents-reglementaires>
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.mandarine-gestion.com/france/fr

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses. Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »), ce Fonds est classé à l'article 9.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.mandarine-gestion.com/france/fr

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de Mandarin Gestion et ne soit pas satisfait de la réponse de Mandarin Gestion qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.